



MAIRIE DE ROBION

Commune membre de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Dossier n° **DP 084 099 26 00034**

Affiché le : **30/03/2026**

Date de dépôt : **30/03/2026**

Demandeur : **Monsieur LARROQUE Patrice**

Pour : **Création d'une annexe de 20m² sur murs déjà existants**

Adresse terrain : **766 Chemin Reynard à Robion (84440) – Parcelles AM 144-148-149-185**

Le Maire,
à

**Monsieur LARROQUE Patrice
766 Chemin Reynard
84440 Robion**

Monsieur,

Par courrier du 14/04/2026, réceptionné le 15/04/2026 par vos soins, je vous demandais de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces manquantes ci-dessous :

- **Cerfa 16702*02**
- **DPC2. Un plan de masse côté dans les 3 dimensions [Art. R. 431-36b) du Code de l'urbanisme].**
- **DPC4. Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10a) du code de l'urbanisme].**
- **DPC5. Une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. r.431-36c) du code de l'urbanisme].**

A ce jour, les pièces complémentaires demandées dans le cadre de l'instruction de votre demande de déclaration préalable de travaux référencée ci-dessus, n'ont pas été fournies dans le délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier de demande de pièces complémentaires, à savoir le 15/07/2026.

En conséquence, conformément à l'article R.423-39 du Code de l'urbanisme, la demande de de déclaration préalable de travaux a fait l'objet d'une décision tacite de rejet.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

ROBION, le 16/07/2026

Le Maire

Patrick SINTES



NOTA : J'attire votre attention sur le fait que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation.